

AG 2026

Projets pour l'année 2026

Au moment de vous proposer ce document statutaire (en janvier), la situation découlant de l'agression de l'Ukraine par la Russie et l'imprévisibilité de son évolution rendent très difficile la détermination de projets détaillés pour aider les populations en Ukraine et au Bélarus.

S'additionnent à cette situation de nombreuses importantes modifications législatives en Ukraine et dans l'Espace Schengen qui compliquent ou entravent notamment certains de nos projets.

L'année 2026 sera particulière car elle marquera le 40^{ème} anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl qui se poursuit encore. Nous préparons depuis l'automne 2025 plusieurs projets pour avril 2026.

Pour le Conseil d'administration, la ligne directrice demeure très claire : en 2026, l'association mettra tout en oeuvre pour essayer de continuer de bâtir et de réaliser autant de projets que les conditions évolutives le permettront.

Si les possibilités le permettent, nous poursuivrons les principaux axes votés par les membres lors de l'émouvante AG du 12 mars 2022, à savoir:

- pour respecter nos statuts, limiter nos interventions aux seules populations qui survivent dans les régions qui sont encore contaminées par les retombées radioactives du printemps 1986
- pour favoriser l'économie ukrainienne et limiter les impacts des transports internationaux, effectuer les achats de dons alimentaires, de produits d'hygiène et de fournitures scolaires directement en Ukraine
- pour bénéficier de tarifs très avantageux pour les achats et livraisons de médicaments et de matériel médical, poursuivre le partenariat avec la Fondation allemande Action Médéor
- pour que les dons correspondent aux besoins réels des bénéficiaires, continuer de leur proposer de nous transmettre leurs priorités et souhaits
- pour bénéficier de prix d'achat compétitifs pour l'alimentation, effectuer des achats en gros.
- ne pas organiser ni participer à des collectes (alimentation, matériels, médicaments, vêtements,...) en France

En plus des projets liés aux 40 ans de Tchernobyl, nous proposons à l'Assemblée générale des membres de tenter :

- de poursuivre l'aide aux populations qui survivent dans les villages ukrainiens proches de la zone d'exclusion de Tchernobyl et que nous aidons depuis 32 années.
- de poursuivre l'aide apportée à des hôpitaux ukrainiens qui sont proches de la zone d'exclusion de Tchernobyl
- d'inviter pour un séjour estival en France des enfants originaires de la région voisine de la zone d'exclusion de Tchernobyl
- de continuer notre partenariat scientifique avec Yuri Bandazhevsky
- de poursuivre notre aide financière pour permettre à l'institut de radioprotection bélarusse Belrad de survivre

- de poursuivre et développer les échanges entre les écoles françaises et ukrainiennes
- de réussir à vendre un nombre important d'oeufs en bois peints d'Ukraine, de solliciter des adhésions et de lancer des appels aux dons pour financer ces projets